

Lettre du Sgr de Willerval, gouverneur de Lille,
au prince d'Orange.

Le 25 avril les Etats de Lille ont décidé de ne pas accepter le prince de Parme comme gouverneur provisoire des Pays-Bas, et d'engager les Etats d'Artois et de Hainaut à faire de même, et à envoyer ensemble leurs députés à Anvers, afin de poursuivre la paix générale par la médiation de l'empereur. Selon certains bruits le duc d'Archoot et ses collègues ne partiraient pas pour Cologne avant que Maestricht ne soit secourue. Montigny, encore indécis, a demandé une entrevue avec Willerval. Il n'est pas impossible de l'attirer au parti des Etats généraux. — A Gand et à Anvers on croit, à tort, que les Etats de Lille sont ennemis de la généralité.

27 avril 1579.

Mgr suyvant mes dernières, les Estatz de cette province résouldèrent avanthier en leur assablée de n'accepter en fachon aulcune le prince de Parme pour gouverneur provisionnellement et jusque à tant que Sa Maj^{esté} avoit envoyé ung prince de son sang, agréable aux Estatz, pour gouverner et capitaine général de ces pays, suyvant l'instance de Mr d'Arras et Sgr^s de Selles et Valhuon, et contentent aussy lesd. Estatz de ceste province de representer ceulx d'Arthois et de Haynault de prendre la même résolution et d'envoyer conjointement leurs députés en Anvers pour illecq rendre compte de leurs actions et parpoursuyvre unanimement et avecque la généralité à Cologne et par le moyen de Sa Maj^{esté} Imp^{le} la paix quy se y traicte ; à quoy je donne toute chaleur que je puy. Mais comme les Estatz de Hainault se treuvent auprimés mercredy prochain pour résouldre sur le fait susd. du prince de Parme et la rompture du traicté d'Arras, y tenant la meillieure main de nostre

costel affin qu'ilz se conforment à nostre dernière résolution, l'envoy de noz députés pour Anvers sera retardé pour quelques jours ; que ne sera disservice sy povons tant faire que tout ce quy se traicte aud. Arras sorte en fumée, pour parensamble envoyer comme dessus noz députés aud. Anvers. Ung bruit quy court icy tient en doubte pluisieurs car l'on faict entendre que M^r le duc d'Arschot et les députés avecque luy ne partiront pour Cologne que Maestricht ne soit secourue, et que les députés de Tournay sont partis dud. Anvers et retourné tous vers leurs maiestres. D'aultrepart, Mg^r, le S^r de Montigny que nous tenons encoires irrésolu et pour pouvoir se résouldre avecque la généralité est fort pressé par faulte de moyen de passer plus avant qu'il n'at encoires faict avecque le S^r de la Mote. Il m'a requis povoir me parler une heure. Je le vay trouver à une lieu de ceste ville pour le tenir encoires en allaine s'il m'est possible. Ses troupes comme pluisieurs fois en ay advisé nous tiennent quasi assiegés, occasion quy nous cause de temporiser comme avons faict par force jusques à ceste heure. S'il y avait moyen de le asseurer et de retraicter avecque led. S^r, il m'est d'advis que l'on le tireroit du tout du party des Estatz, mais il faudroit tost s'y résouldre et y pourveoir, le remectant en la pourveue résolution de Son Ex^{ce} à laquelle je baise bien humblement les mains, priant à l'Éternel donner,

Mg^r, en santé, toute prospérité. De Lille le 27^e d'april 1579.

Mg^r tous ceulx qui retournent d'Anvers et de Gand déclairent que illecq l'on tient ceulx de ceste ville pour ennemis des Estatz, et que ce qu'elle temporise sans envoyer leurs députés aud. Anvers, c'est pour veoir si Maestricht sera prinse, pour suyvant ce, se reigler. Leur résolution dernière icy déclarée, avecque aucthorité de Votre Ex^{ce} estaindra ce bruict, sy tant povons mériter en son endroict. Et sy tant d'heur nous est permis que les plus clers voyantz consydèrent l'estat de nostre estre l'on ne tiendra à peu de nous avoir conservé jusques à ce jour, pour estre encoires en nostre povoir de disposer de nous et respondre de nos actions, et le supplie à Vostre Ex^{ce} tenir la main que l'on ne nous précipite

— 496 —

mais que l'on s'asseure que l'on ne recepvra jamais
disservice de ceste province.

Le plus humble et obéyssant.

A. D'OGNYES.

A Mg^r le prince d'Oranges lieutenant général de Son
Altèze gouverneur de Brabant, Hollande et Zeelande etc.

Recepta le 29^e d'april 1579.

B. Lettres et actes. *Copie.*